

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Numéro 66 - Septembre 2019



Production fourragère

En août 2019, le déficit de la production cumulée des prairies s'accentue

Après une saison 2018 marquée par la sécheresse, la pousse de l'herbe a démarré doucement. Au 20 juin 2019, la pousse régionale cumulée de l'herbe est légèrement déficitaire, même si les foins sont de qualité. Au 20 août, les températures élevées et les faibles précipitations de l'été ont bloqué la pousse de l'herbe. Dans ce contexte, la production cumulée des prairies est déficitaire. Ce déficit est particulièrement marqué à l'ouest du Val de Saône.

La campagne 2019 a débuté avec des stocks de fourrage au plus bas. La sécheresse de l'été dernier et le surpâturage ont entraîné une dégradation des prairies, ce qui a retardé la pousse de l'herbe au printemps.

Sur les reliefs du massif du Jura et des Vosges, un mois de février plutôt sec, suivi d'un mois de mars frais avec des épisodes neigeux n'a pas favorisé le démarrage précoce de la pousse de l'herbe. Celle-ci a démarré mi-avril.

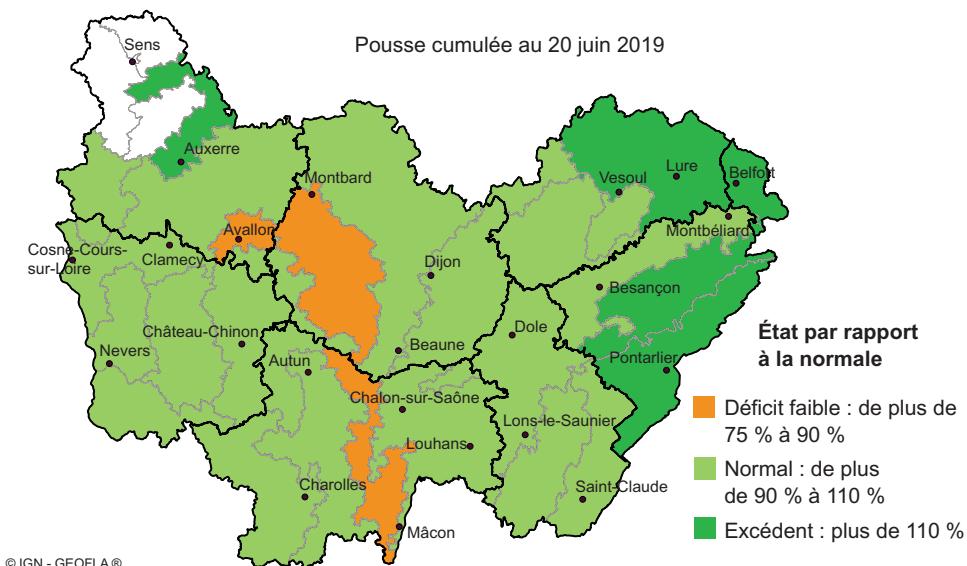
Au 20 juin, avant l'épisode caniculaire de la fin du mois, la pousse cumulée régionale de l'herbe est légèrement déficitaire. Ce déficit est plus marqué dans l'Auxois (21) et le Clunisois (71) en raison du déficit pluviométrique. Les reliefs de l'Est de la région sont préservés.

La qualité des fenaisons est globalement bonne, voire moyenne pour les fauches les plus tardives. Les volumes sont légèrement inférieurs aux valeurs de référence, en particulier dans le Sud de la Nièvre et de la Saône et Loire, ainsi qu'en bordure de Loire.

Pour les regains, les résultats sont plus contrastés avec des absences sur certaines zones.

Par ailleurs, des difficultés sont rencontrées pour l'abreuvement d'une partie des bovins avec un tarissement précoce des sources, dès la fin du mois de juin, en particulier dans les départements de l'Ouest de la région. À partir du mois de juillet, la situation se dégrade en raison du déficit de précipitations qui est de 44 % sur le mois et des températures caniculaires. Au 20 juillet, la pousse de l'herbe repré-

Un déficit de pousse d'herbe déjà présent à l'ouest



Source : Agreste - ISOP - SRISE Bourgogne-Franche-Comté

sente théoriquement 70 % de la pousse annuelle. Elle affiche déjà selon ISOP un déficit de 10 % à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Déficit des précipitations et chaleur

L'insuffisance des précipitations hivernales n'a pas permis de régénérer la réserve en eau des sols. Sur la région, les précipitations cumulées sur les 11 derniers mois (septembre 2018 à juillet 2019) se classent en moyenne au quatrième rang des valeurs les plus faibles enregistrées depuis 1959.

L'été 2019 est placé sous le signe de la chaleur, avec des écarts de tempé-

rature de 2,4°C par rapport à la normale en juin et juillet, ce dernier est le plus chaud de l'année avec une moyenne de 22,3°C. En août, l'écart à la normale se réduit avec 1,2°C.

Au mois d'août, le déficit régional de précipitation se réduit (-10,4 % par rapport à la normale) avec une pluviométrie moyenne de près de 70 mm, mais répartie sur 6 jours seulement et avec de fortes hétérogénéités entre les départements, et au sein de ceux-ci. Les déficits maximums sont observés à Nevers avec seulement 8,8 mm d'eau et à Auxerre avec 25,6 mm.

Le rapport à la normale du cumul des précipitations sur un an présente le maximum de déficit sur les quatre dé-

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

partements de l'Ouest de la région. En raison des températures élevées, l'évapotranspiration s'accroît, ce qui accentue le déficit en eau et le stress hydrique des plantes.

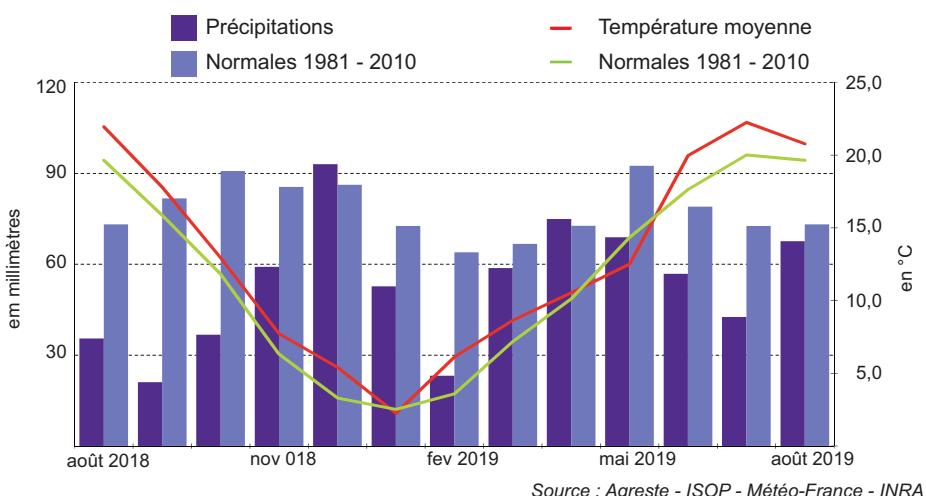
Le déficit de pousse s'accentue

Au niveau régional, la part de la pousse réalisée au 20 août 2019 atteint 62 % de la pousse annuelle de référence contre 80 % habituellement (référence 1982-2009). Ce déficit est plus marqué à l'Ouest, car il atteint 23 % à l'échelle de l'ex-Bourgogne contre 8 % pour l'ex-Franche-Comté. Un déficit maximum de la production fourragère est observé dans une bande centrale partant du Charollais - Val de Loire, jusqu'aux plateaux du Chatillonais et en englobant le Morvan. L'indice d'humidité des sols calculé par Météo-France au 31 août 2019 montre une accentuation de la sécheresse dans cette zone, qui s'étend en plus à la partie centrale du département de la Nièvre.

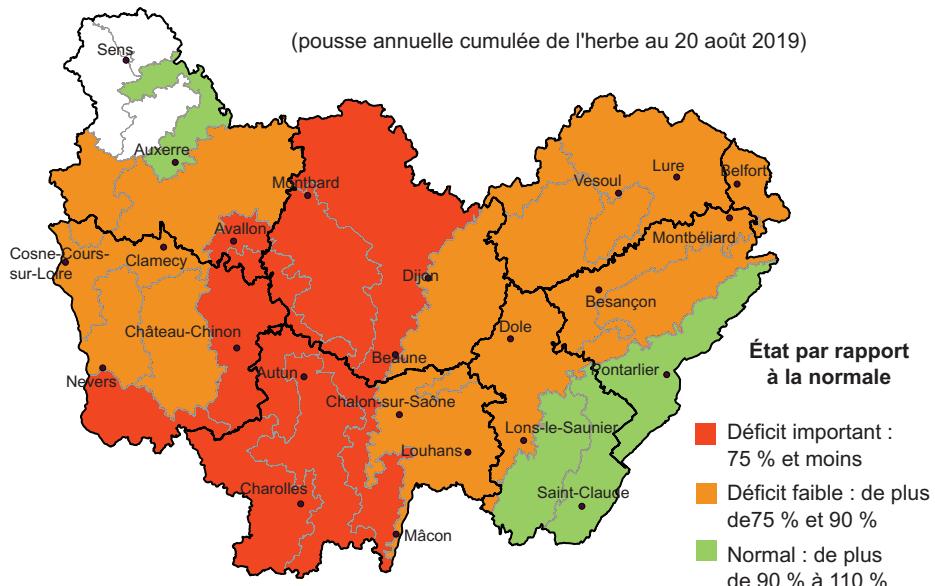
La prévision saisonnière indique une probabilité de températures supérieures à la normale dans les trois prochains mois, ce qui constitue un facteur aggravant concernant la sécheresse. Mais les modèles climatiques ne permettent pas de dégager de scénario pour les précipitations du trimestre à venir.

Le déficit de la pousse de l'herbe est désormais trop marqué pour que la production automnale vienne combler le manque.

Déficit de précipitations et températures élevées



Déficit de la pousse de l'herbe sur les plateaux de Bourgogne et le Morvan



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA - SRISE Bourgogne-Franche-Comté

Méthodologie

La modélisation ISOP (Informations et Suivi Objectif des Prairies) fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système calcule les quantités de matière sèche cumulées par hectare pour 228 régions fourragères au total. Les résultats des simulations sont extraits le 20 de chaque mois entre mars et octobre, sous forme d'un écart au rendement normal correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009. ISOP intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte les événements climatiques localisés. ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le service statistique du ministère chargé de l'Agriculture.

Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par les estimations du SRISE Bourgogne-Franche-Comté, à partir de résultats d'enquêtes et de dire d'experts.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information

Statistique et Économie

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf.bourgogne-franche-comte

@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Florent Viprey
Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution
ISSN : 2493-6499
Prix : 2,50 €
© Agreste 2019



www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr